

<b>Zeitschrift:</b>	Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
<b>Herausgeber:</b>	Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
<b>Band:</b>	28 (1966)
<b>Heft:</b>	13
<b>Rubrik:</b>	Prévention des accidents susceptibles de se produire lors de l'emploi de machines et instruments agricoles

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Prévention des accidents susceptibles de se produire lors de l'emploi de machines et instruments agricoles**

La plupart des accidents qui arrivent lors de la mise en service de matériels d'intérieur et d'extérieur de ferme sont dus à des systèmes de protection défectueux ou qu'on a eu la mauvaise idée d'enlever. Il s'agit notamment des dispositifs de sécurité dont on a pourvu des pignons et chaînes d'entraînement, des courroies de transmission plates et trapézoïdales, des scies circulaires et des arbres à cardans. De tels accidents ont souvent de graves conséquences, car beaucoup de ceux qui en sont victimes y perdent un membre. Si l'on effectue des travaux de sciage en travers avec une scie circulaire, par exemple, il faut qu'elle soit équipée soit d'une table mobile (scie circulaire dite à table mobile), soit d'une auge montée sur chevalet basculant (scie circulaire dite à chevalet basculant et ne comportant pas de table à scier). Il existe aussi une scie circulaire à chevalet basculant qui est combinée avec une table à scier rabattable. On peut ainsi l'utiliser à volonté pour scier en long ou en travers. Quoi qu'il en soit, toute table à scier, de même que toute scie à chevalet basculant, doit être munie d'un boîtier de protection qui couvre suffisamment le disque de la scie. En outre, il faut que la table à scier comporte une planchette d'arrêt qui maintienne la pièce à scier dans sa position transversale au cours du travail.

Lorsque des matériels sont entraînés par la prise de force du tracteur, l'arbre de transmission, ainsi que les cardans, doivent être pourvus d'un dispositif protecteur fixe. De nombreux accidents très graves, où les victimes laissent leur vie, sont en effet souvent occasionnés par des arbres à cardans démunis de tout système de sécurité.

Avant d'utiliser une machine pour la première fois, l'agriculteur doit toujours contrôler si elle est en parfait état de marche et ne présente pas de dangers. Il veillera notamment à ce que le fabricant ait tenu compte des prescriptions relatives à la prévention des accidents.

Il est également un point sur lequel l'attention des utilisateurs de matériels

agricoles doit être particulièrement attirée. Nous voulons parler des soins d'entretien et de la remise en état qu'exigent les dispositifs de protection et de sécurité. Si ces dispositifs sont endommagés, qu'il en est fait mauvais usage ou qu'on les enlève de son propre chef, le fautif peut être passible de poursuites pénales en cas d'accident.

Lorsque des machines sont entraînées par des courroies plates, il faut que les deux extrémités de ces dernières soient assemblées de telle manière qu'elles ne puissent se détacher. Si elles sont collées ensemble, ce qui représente un système aussi simple qu'efficace, on veillera à ce que les extrémités soient appliquées l'une sur l'autre dans le bon sens. En ce qui concerne les autres systèmes d'assemblage, il faut qu'ils soient lisses et solides. Toute attache de courroie ne satisfaisant pas à ces deux exigences doit être rejetée.

Quand des bourrages se produisent dans certaines machines pendant qu'elles fonctionnent (hacheuses-ensileuses, éléveurs pneumatiques à foin et à paille, mordeliers de betteraves, etc.), on se gardera absolument d'intervenir avec la main et même avec un bâton pour dégager le mécanisme ou pousser le produit. On court en effet un danger mortel en voulant introduire la main dans le carter d'organes d'aménagement ou de rotors. La seule chose à faire est d'arrêter tout d'abord la machine en cause avant de remédier à un bourrage.

Il faut aussi absolument s'abstenir de nettoyer ou réparer toute machine en marche. Nous pensons plus particulièrement au mécanisme distributeur de l'épandeuse de fumier. On veillera aussi à ce que des personnes avec des vêtements flottants, des cheveux en bas le dos ou des tresses, des rubans ou de fichus, etc., ne se trouvent pas à proximité immédiate de matériels en marche. Avant d'utiliser une grande machine, il importe de veiller tout d'abord à ce que personne ne se trouve en danger. C'est particulièrement indis-

pensable lors de la mise en service d'une batteuse, d'une moissonneuse-lieuse et d'une presse à paille ou à foin.

Avant qu'on s'en serve, les outils et les instruments à main doivent être examinés avec soin pour voir s'ils sont en bon état. On se gardera d'utiliser un outil ou un instrument défectueux. Un manche branlant peut être consolidé à l'aide de coins. La lime servira à enlever les aspérités coupantes que présentent éventuelle-

ment un marteau, un ciseau, etc. D'autre part, les outils et les instruments à main doivent être rangés de telle façon qu'ils ne puissent blesser personne.

Enfin il est indispensable que les faux, les fourches, les râteaux, les houes, les haches, les scies, etc., qu'on emporte avec soi aux champs ou en forêt, soient posés ou fixés sur le véhicule de transport de manière à ne pouvoir causer aucun accident.

K.F.

## Questionnez – on vous répondra !

### Changement fréquent des injecteurs

**Question** — C'est déjà la troisième fois que j'ai dû changer les injecteurs du moteur de mon tracteur. Quelle peut être la cause des défauts qui nécessitent ces changements fréquents, revenant chaque fois assez cher?

**Réponse** — De même que les autres éléments de la pompe d'injection des moteurs Diesel, les injecteurs représentent des organes particulièrement délicats. Ce la provient de leur usinage extrêmement précis (au 1/100 de millimètre). Il ne faut donc pas s'étonner que les injecteurs refusent leurs services de temps à autre lorsqu'ils travaillent dans des conditions particulièrement mauvaises. Un injecteur défectueux ne peut être réparé. Il est toujours nécessaire de le remplacer, ce qui coûte évidemment un peu cher. Les principales causes d'usure des injecteurs sont les suivantes:

- Gasoil (carburant Diesel) contenant des impuretés.
- Surchauffe ou surrefroidissement du moteur.
- Gasoil de qualité insuffisante (trop forte teneur en soufre, par exemple).
- Mauvais réglage ou montage des injecteurs.

L'entretien des injecteurs consiste avant tout à prendre toutes mesures propres à prévenir une usure prématuée. Nous les énumérerons ci-dessous:

#### 1. Le carburant doit être parfaitement propre

C'est déjà au moment de l'entreposage qu'il faut veiller à ce que de la saleté ou de l'eau de condensation ne puisse s'amasser au fond du fût. Les ouvertures de ce dernier doivent donc être toujours fermées, car le gasoil peut «absorber» de grandes quantités d'eau. D'autre part, il est nécessaire de relever un peu le fût du côté du robinet. Lorsqu'on soutire du carburant, il convient aussi de ne pas secouer le fût et de ne pas non plus le déplacer (on s'abstiendra de le rouler jusqu'au véhicule, par exemple). En outre, le tuyau d'aspiration de la pompe ne doit pas toucher le fond du fût. Quant aux derniers litres de gasoil qui restent dans le fût ou le réservoir à carburant, on aura avantage à les employer pour des travaux de nettoyage. Soulignons aussi que les récipients ouverts (des arrosoirs, par exemple) contiennent toujours de la poussière et autres impuretés ou corps étrangers. En refaisant le plein du réservoir à carburant, il est indiqué d'employer un entonnoir comportant un filtre en crins de cheval, lequel peut être aussi remplacé par un bas fin en nylon. La boue, qui s'accumule peu à peu au fond du réservoir, devrait être évacuée au moins une fois par an. On n'oubliera pas de contrôler régulièrement la cuve du filtre à gasoil. Il faut la nettoyer aussi souvent que c'est nécessaire. D'une manière générale, les filtres doivent être entretenus conformément aux prescriptions d'utilisation.